COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 25 mars 2023

L'assemblée générale s'est tenue à l'Hotel Club Ker Beuz en la commune de Trégarvan le 25 mars 2023.

En préambule le bureau assisté de quelques adhérents, s'est déplacé au monument aux morts de la commune pour un dépôt de gerbe et un moment de recueillement.

Pour cette occasion le président Joël Ruz a associé le maire de Trégarvan et l'administratrice Cheffe du PLAM Brest.

A l'issue du café d'accueil les adhérents se dirigèrent vers la salle où devait se dérouler l'assemblée générale tandis qu'une douzaine d'accompagnatrices embarquaient dans le minibus pour une visite guidée de l'Abbaye de Landévenec.

Une fois installé en salle de réunion le président ouvre la séance par un mot d'accueil :

Mesdames et Messieurs, Cher(e)s ami(e)s,

Lors de notre dernière assemblée générale de Plougonvelin nous avions omis de choisir la commune où se tiendrai la future A.G. de 2023.

Conscient que le Finistère est vaste et que ce n'est pas agréable de se lever au chant du coq pour le traverser du Sud au Nord ou l'inverse, le bureau de la section a souhaité privilégier une destination plus centrée pour diminuer le temps de route de certains.

C'est pourquoi nous nous retrouvons aujourd'hui dans cet Hotel Club de Ker Beuz à Trégarvan. Ce petit port de l'Aulne maritime dont le saint patron se trouve être Saint-Budoc qui comme chacun sait à la particularité d'être né dans un tonneau, sera pour nous une agréable escale.

Je tiens aussi à remercier les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à notre assemblée Générale :

- Mr Ambroise GUELLEC, Président d'Honneur
- Mr Rémi CARPENTIER, maire de Trégarvan
- Général Christian DEVY commandant l'école de gendarmerie de Dineault

- Mme Nancy LEGER, administratrice des affaires maritimes et chef du PLAM de Brest, représentant Mr Hugues VINCENT de la DDTM, excusé
- Mr Thierry PIOGER SG de la FNMM-MH représentant le président Fabrice VIOLA
- Mr Christian WOZNIAK, Vice-président National de la FNMM-MH

- EXCUSES
- Mr Philippe PAUL, Sénateur du Finistère
- Mme Mélanie THOMIN, députée du Finistère
- Mr Louis LE PENSEC, Président d'Honneur
- Mr Hugues VINCENT, représenté par Mme Nancy LEGER
-

Durant la réunion nous aborderons les points suivants :

- Rapport Moral
- Rapport Activités 2021
- Rapport Financier
- Présentation de l'annuaire informatique en ligne
- Informations Congrès PORNIC
- Questions diverses

Puis nous donnerons la parole à Mr Thierry PIOGER le secrétaire général de la FNMM. Mr Francis FAUCHARD quant à lui nous parlera de la possibilité pour les marins de commerce ayant navigué dans les zones de guerre d'obtenir la retraite du combattant.

A l'issue de l'assemblée statutaire nos invités pourront s'ils le souhaitent prendre la parole pour une courte intervention.

A l'issue quatre de nos amis se verront remettre officiellement leur décoration.

Les heureux récipiendaires sont :

- Mr BARAZER Jean-François nommé Chevalier en 2022
- Mr LE FLOCH Stéphane nommé Chevalier en 2023
- Mr RUMEUR Yann nommé Chevalier en 2021
- Mr Joël RUZ, nommé Offcier en 2022

Avant de commencer les travaux le président invite l'assemblée à se lever pour observer une minute de silence en mémoire de nos amis disparus au cours de l'année 2022.

- BARIOU – CABRESIN – BOST – POCHIC – BOURDON – CASTREC – KEROMNES –

Après le la minute de silence le président commence la lecture de ses rapports moral et d'activités :

Rapport Moral

L'année 2022 a vu s'éloigner à notre plus grand soulagement la pandémie mais malgré tout il a fallu surseoir aux traditionnelles réunions de secteur. L'horizon se dégageant nous avons pu en organiser deux en regroupant d'une part les secteurs du Nord Finistère à Brest puis ce du Sud Finistère à Châteaulin. L'assemblée générale prévue de longue date à la Pointe Saint Mathieu a pu également se faire après deux annulations en 2020 & 2021.
Je tiens ici à féliciter et à remercier Pierre Léaustic pour l'organistion parfaite de cette rencontre annuelle si importante pour la vie de la section. Un grand merci également à nos collègues de l'association Aux Marins qui nous ont organisé le moment de recueillement, la cérémonie de ravivage de la flamme et le dépôt de gerbe.

En 2022, 15 personnes ont rejoint la section du Finistère soit en tant que membre actif soit en tant que membre associé

- BODART Jean-Michel
- BODENES Philippe
- COSTIOU Gaëlle
- COSSEC Jean-René
- DEVEY Stéphane
- DEVAVRY Laurent
- DE KERMENGUY Gwénolé
- DHERBEOURT Jean-Baptiste
- GESTALIN Yves
- GOUILL Pascal
- GRARE Pierre
- HELOU Christian
- LE FLOCH Stéphane
- LE ROUX Yves
- TALBOT Yves

Pour la même période nous avons enregistré le choix fait par 6 ont de nos adhérents de démissionner.

2022 c'est aussi malheureusement le décès de 7 adhérents :

BARIOU – CABRESIN – BOST – POCHIC – BOURDON – CASTREC – KEROMNES

La section au 31 décembre 2022 comprend 361 adhérents répartis comme suit :

12 Commandeurs

65 Officiers

242 Chevaliers

22 Membres Associés

2 Présidents d'Honneur

PROMOTIONS, NOMINATIONS

En 2022, pour les contingents A & C, et pour le Finistère 18 croix ont été distribuées ainsi qu'un total de 61 Médailles d'Honneur. A ma connaissance notre président Fabrice VIOLA œuvre auprès des politiques pour apporter des changements à la loi concernant les critères d'attribution.

Puis il indique aux adhérents le nombre de croix prévues pour l'année 2023 tout en rappelant les termes d'attribution

Attribution des Croix pour 2023

Désignation	Contingent A	Contingent B	Contingent C
Commandeur	4	3	5
Officier	28	14	23
Chevalier	115	80	175
Total	147	97	203

Les ratios de parité homme/femme pour chacun des trois contingents sont les suivants pour l'année 2023 :
– contingent A : 15 % ;
– contingent B : 15 % ;
– contingent C : 40 %.

D'autre part le décret 2021–1119 du 25 aout 2021 modifie les conditions d'attribution des Croix

Pour être admis chevalier il faut justifier au moins de dix années de services et d'activités maritimes, durée réduite dans le cas d'actes d'héroïsme ou de dévouement en mer.
Pour être promu aux grades d'officier (après 5 ans au grade de chevalier)
Pour être promu commandeur (après 5 ans au grade d'officier)
Pour ces deux promotions il faut justifier, à chaque fois, de mérites nouveaux depuis la précédente nomination ou promotion.

C'est l'occasion pour lui de rappeler :

Si dans votre entourage vous connaissez des personnes qui pourraient prétendre à une nomination ou une promotion dans l'Ordre du Mérite Maritime n'hésitez pas à m'en faire part. Je serai heureux de constituer et de présenter leurs dossiers.

- En 2022 le bureau a eu 6 fois l'occasion de se réunir.

- Deux réunions de secteur
- Nord Finistère au restaurant le « Fuxia » à Brest
- Sud Finistère au restaurant « Au Petit Bonheur » à Chateaulin

- La section a été représentée lors des remises de médailles du Mérite Maritime:
- dans les stations SNSM de: Le Conquet, Landunvez, L'Aber -Wrach, Douarnenez (Port-Louis)
- Au comité départemental des pêches
- Lors de 3 cérémonies (privées) initiées par les récipiendaires

- Médaille d'Honneur des Marins:

  En collaboration avec le PLAM Brest et le Seamen's Club de Brest la section a coordonné la cérémonie des Médailles d'Honneur à 6 marins. Il est prévu de renouveler cette initiative en 2023.

Rapport Financier

Puis il passa la parole à Mr Alain LE VENEC Trésorier de la section pour qu'il présente l'état des finances et des cotisations.

RAPPORT duTRESORIER de la SECTION duFINISTERE

Bonjour à tous, et merci à tous ceux qui sont à jour de la cotisation 2023, en effet à ce jour 150 personnes manquent à l'appel.

Sujet comptabilité, si nous prenons le compte courant + le livret A , le résultat est : -165.00 euros.

Pourquoi ? En premier : nous avons du investir cette année dans un ordinateur et tout ce qui est necéssaire à son bon fonctionnement.

(environ 1600.00 euros).

Deuxiémement fin 2022, il manquait 28 adhérents à jour de la cotisation !!

Si nous un état de comparaison : en 2021 recette cotisations : 8439.00 euros, en 2022 recette cotisations : 7683.00, soit une différence de 756.00 euros !! en négatif.

Le pour qui du pourquoi, je vais m'abstenir de le commenter.

En ce jour d'AG de la section, nous sommes dans l'obligation de constater que nous devrons nous séparer de 6 adhérents pour le motif : trois ans sans réglement de cotisation.

NOTE : Sachant que j'aurai fait mes trois mandats de trois ans soit neuf ans fin 2023. Le bureau a cherché un futur remplaçant. Et nous l'avons trouvé, bien entendu si vous l'acceptez. Ce Monsieur est un BIGOUDEN, il se nomme Pierrick BERROU.

Merci de m'avoir écouté, si vous avez des questions, je vous écoute.

Bonne journée à tous.

RAPPORT FINANCIER

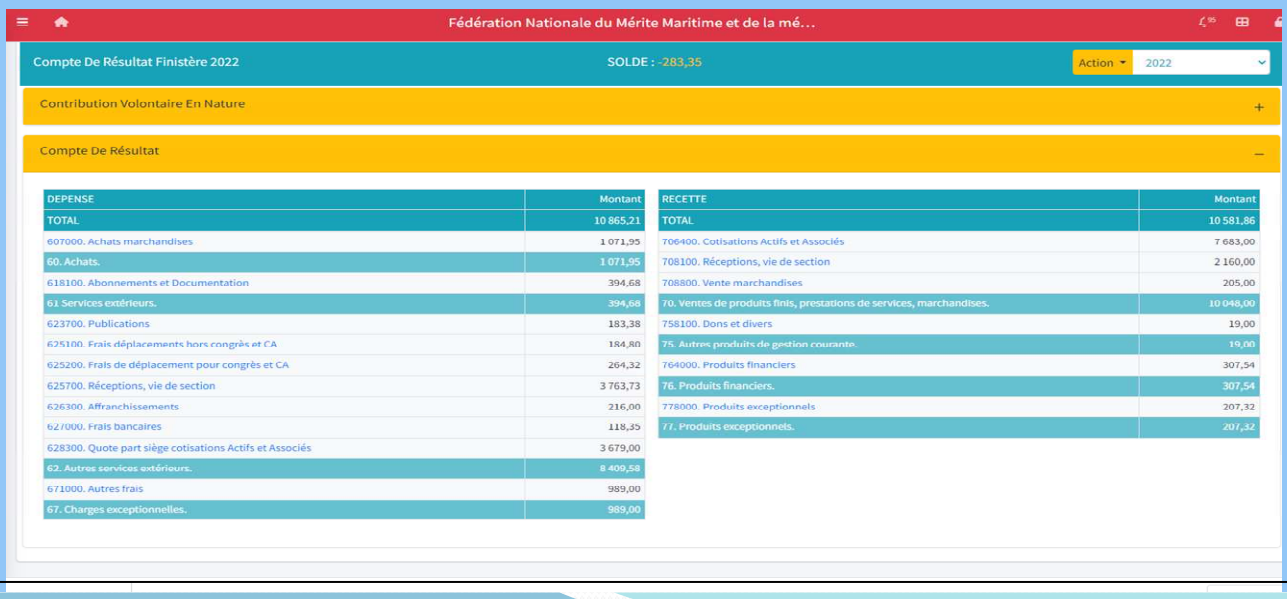

Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la mé…

Compte De Résultat Finistère 2022 — SOLDE : -283,35 — Action — 2022

Contribution Volontaire En Nature +

Compte De Résultat –

DEPENSE	Montant
TOTAL	10 865,21
607000. Achats marchandises	1 071,95
60. Achats.	1 071,95
618100. Abonnements et Documentation	394,68
61. Services extérieurs.	394,68
623700. Publications	183,38
625100. Frais déplacements hors congrès et CA	184,80
625200. Frais de déplacement pour congrès et CA	264,32
625700. Réceptions, vie de section	3 763,73
626300. Affranchissements	216,00
627000. Frais bancaires	118,35
628300. Quote part siège cotisations Actifs et Associés	3 679,00
62. Autres services extérieurs.	8 409,58
671000. Autres frais	989,00
67. Charges exceptionnelles.	989,00

RECETTE	Montant
TOTAL	10 581,86
706400. Cotisations Actifs et Associés	7 683,00
708100. Réceptions, vie de section	2 160,00
708800. Vente marchandises	205,00
70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises.	10 048,00
758100. Dons et divers	19,00
75. Autres produits de gestion courante.	19,00
764000. Produits financiers	307,54
76. Produits financiers.	307,54
778000. Produits exceptionnels	207,32
77. Produits exceptionnels.	207,32

PREVISIONNEL

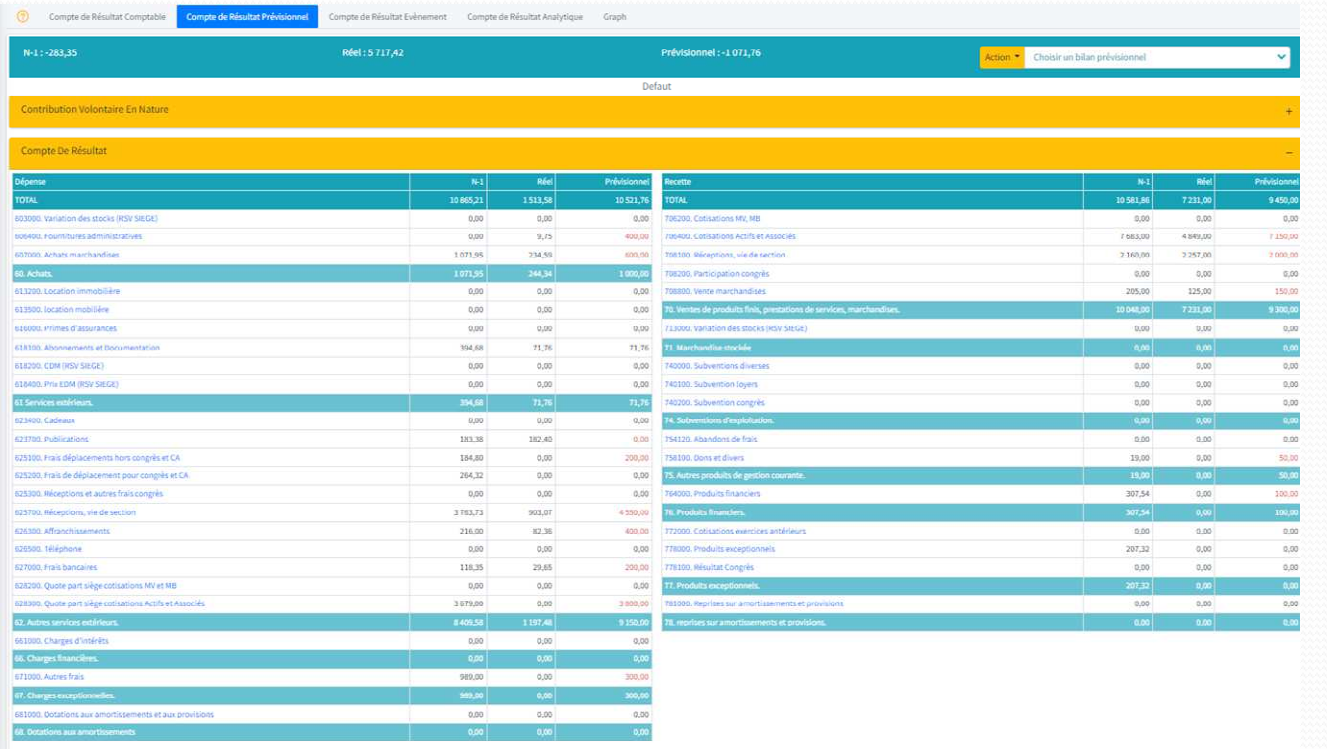

Compte de Résultat Comptable | Compte de Résultat Prévisionnel | Compte de Résultat Evènement | Compte de Résultat Analytique | Graph

N-1 : -283,35 — Réel : 5 717,42 — Prévisionnel : -1 071,76 — Action — Choisir un bilan prévisionnel

Defaut

Contribution Volontaire En Nature +

Compte De Résultat –

Dépense	N-1	Réel	Prévisionnel
TOTAL	10 865,21	1 513,58	10 521,76
603000. Variation des stocks (RSV SIEGE)	0,00	0,00	0,00
606400. Fournitures administratives	0,00	9,75	400,00
607000. Achats marchandises	1 071,95	234,59	600,00
60. Achats.	1 071,95	244,34	1 000,00
613200. Location immobilière	0,00	0,00	0,00
613500. Location mobilière	0,00	0,00	0,00
616000. Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00
618100. Abonnements et Documentation	394,68	71,76	71,76
618200. CDM (RSV SIEGE)	0,00	0,00	0,00
618400. Prix EDM (RSV SIEGE)	0,00	0,00	0,00
61. Services extérieurs.	394,68	71,76	71,76
623400. Cadeaux	0,00	0,00	0,00
623700. Publications	183,38	182,40	0,00
625100. Frais déplacements hors congrès et CA	184,80	0,00	200,00
625200. Frais de déplacement pour congrès et CA	264,32	0,00	0,00
625300. Réceptions et autres frais congrès	0,00	0,00	0,00
625700. Réceptions, vie de section	3 763,73	903,07	4 550,00
626300. Affranchissements	216,00	82,36	400,00
626500. Téléphone	0,00	0,00	0,00
627000. Frais bancaires	118,35	29,65	200,00
628200. Quote part siège cotisations MV et MB	0,00	0,00	0,00
628300. Quote part siège cotisations Actifs et Associés	3 679,00	0,00	3 800,00
62. Autres services extérieurs.	8 409,58	1 197,48	9 150,00
661000. Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00
66. Charges financières.	0,00	0,00	0,00
671000. Autres frais	989,00	0,00	300,00
67. Charges exceptionnelles.	989,00	0,00	300,00
681000. Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00
68. Dotations aux amortissements	0,00	0,00	0,00

Recette	N-1	Réel	Prévisionnel
TOTAL	10 581,86	7 231,00	9 450,00
706200. Cotisations MV, MB	0,00	0,00	0,00
706400. Cotisations Actifs et Associés	7 683,00	4 849,00	7 150,00
708100. Réceptions, vie de section	2 160,00	2 257,00	2 000,00
708200. Participation congrès	0,00	0,00	0,00
708800. Vente marchandises	205,00	125,00	150,00
70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises.	10 048,00	7 231,00	9 300,00
713000. Variation des stocks (RSV SIEGE)	0,00	0,00	0,00
71. Marchandise stockée	0,00	0,00	0,00
740000. Subventions diverses	0,00	0,00	0,00
740100. Subvention loyers	0,00	0,00	0,00
740200. Subvention congrès	0,00	0,00	0,00
74. Subventions d'exploitation.	0,00	0,00	0,00
754120. Abandons de frais	0,00	0,00	0,00
758100. Dons et divers	19,00	0,00	50,00
75. Autres produits de gestion courante.	19,00	0,00	50,00
764000. Produits financiers	307,54	0,00	100,00
76. Produits financiers.	307,54	0,00	100,00
772000. Cotisations exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00
778000. Produits exceptionnels	207,32	0,00	0,00
778100. Résultat Congrès	0,00	0,00	0,00
77. Produits exceptionnels.	207,32	0,00	0,00
781000. Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
78. reprises sur amortissements et provisions.	0,00	0,00	0,00

Après quelques explications données par le Trésorier le président invite à passer aux votes

Votes

- Nous passons à présent aux votes pour donner quitus au Président et au trésorier pour leur rapport ainsi que pour valider la proposition du bureau en d'élire Pierrick BERROU Trésorier adjoint.

- Vote pour donner quitus au Président son Rapport Moral
  Contre 0 Abstention 1 Pour 55

  Quitus est donné au Président pour son Rapport Moral

- Vote pour donner quitus au Trésorier pour son Rapport Financier

  Contre 0 Abstention 1 Pour 55

  Quitus est donné au Trésorier pour son Rapport Financier

- Vote pour la nomination de Pierrick BERROU dans la fonction de Trésorier adjoint

  Contre 0 Abstention 1 Pour 55

  Pierrick BERROU est élu Trésorier adjoint de la section

Les votes ayant eu lieu le président fait quelques commentaires sur l'annuaire

L' annuaire électronique est à présent en ligne sur le site de National de la Fédération.

D'aucuns regretteront l'annuaire papier et à cette fin il en sera commandé 1500.

Malgré tout, force est de constater que la version papier est bien plus onéreuse que celle sous format électronique.

Puis il donne la parole au Secrétaire Général Thierry PIOGER pour qu'il puisse présenter les travaux du bureau fédéral.

(voir pps du SG)

Il s'ensuit un échange avec le trésorier de la section sur le bien fondé de l'augmentation de la cotisation.
Il s'agit là d'une proposition qui sera débattue et mis au vote lors du prochain Conseil d'Administration .

Avant de passer la parole aux invités et de procéder aux remises de décorations et de témoignages le président rappelle les dates du prochain congrès de Pornic (Voir les diapositives) et incite les personnes qui ne pourront pas s'y rendre à remplir un pouvoir

La parole est ensuite donnée à Francis FAUCHART, adhérent de la section et, Chancelier de l'Amicale des Nageurs de Combat afin qu'il fasse une présentation sur la possibilité d'obtenir la carte du combattant pour les personnes ayant navigué en zones de guerre. Après l'énoncé des textes il termine son propose en se mettant à la disposition de toutes personnes intéressées par cette possibilité.

Ces deux interventions (Thierry PIOGER, Francis FAUCHART) furent très appréciée par l'assemblée.

Monsieur Ambroise GUELLEC, ancien Secrétaire d'Etat à la Mer sous Edouard BALLADUR pris ensuite la parole pour nous rappeler combien il était content d'être présent et nous fit part de ses réflexions à propos des décisions et problèmes liés à la pêche.

Le Général Christian DEVY quant a lui nous parla de l'augmentation des recrutements dans la gendarmerie et de l'incidence sur son école qui va devoir bientôt former 8 compagnies au lieu des 7 habituelles.

Mme Nancy LEGER, fit le point en autres sur la dématérialisions des dossiers de candidatures pour le Mérite Maritime.

Les adhérents n'ayant pas de questions le président met fin à l'Assemblée Générale et remercie les invités pour avoir accepté son invitation.

Remise des Décorations

Mr Christian WOZNIAK donne lecture de l'éloge qu'il avait préparé pour la remise de la croix de Chevalier à Mr Jean-Pierre PFISTER.
La croix lui a été remise à l'Ecole des Fusiliers en début de mois mais il n'avait pas été possible à Christian de lire son discours.

Mr Claude LAURENT remet la croix d'Officier Mr BARAZER

Mr LE LOCH remet la croix de Chevalier à Mr Stéphane LE FLOCH

Mr SALAUN remet la croix de Chevalier à Mr Yann RUMEUR

Mr René LOSQ remet la croix d'Officier à Mr Joël RUZ

Remise des Témoignages

Fidélité :

BERNARD René

BOUCH Jean-Jacques

HELLEQUIN Jean-Paul

Reconnaissance

LOSQ René

WOZNIAK Christian

Francis FAUCHART adhérent de la section FIN et Chancelier de l'Amicale des Plongeurs de Combat

Thierry PIOGER Secrétaire Général de FNMM-MH

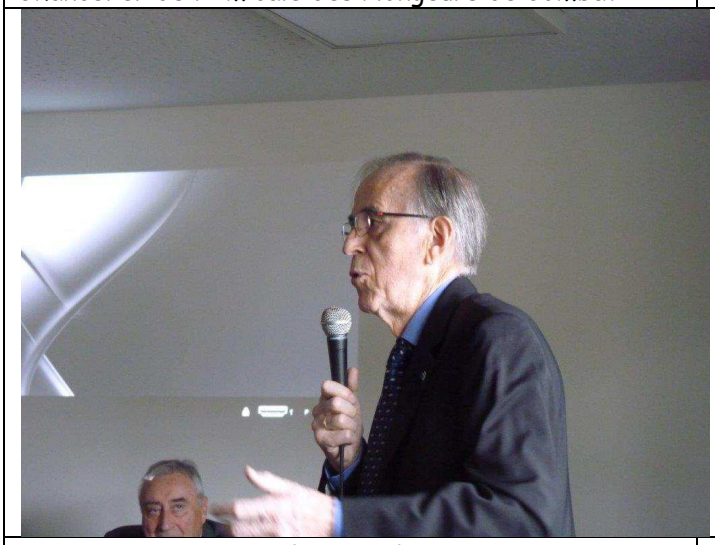

Ambroise GUELLEC, président d'Honneur FIN et ancien Secrétaire d'Etat à la Mer

Général Christian DEVY, commandant de l'Ecole de Gendarmerie de Chateaulin

Nancy LEGER, Cheffe du PLAM Brest

Fait à Guengat le 28 mars 2023

Le président de la section FIN

Joël RUZ